



VIADUC REMARQUABLE

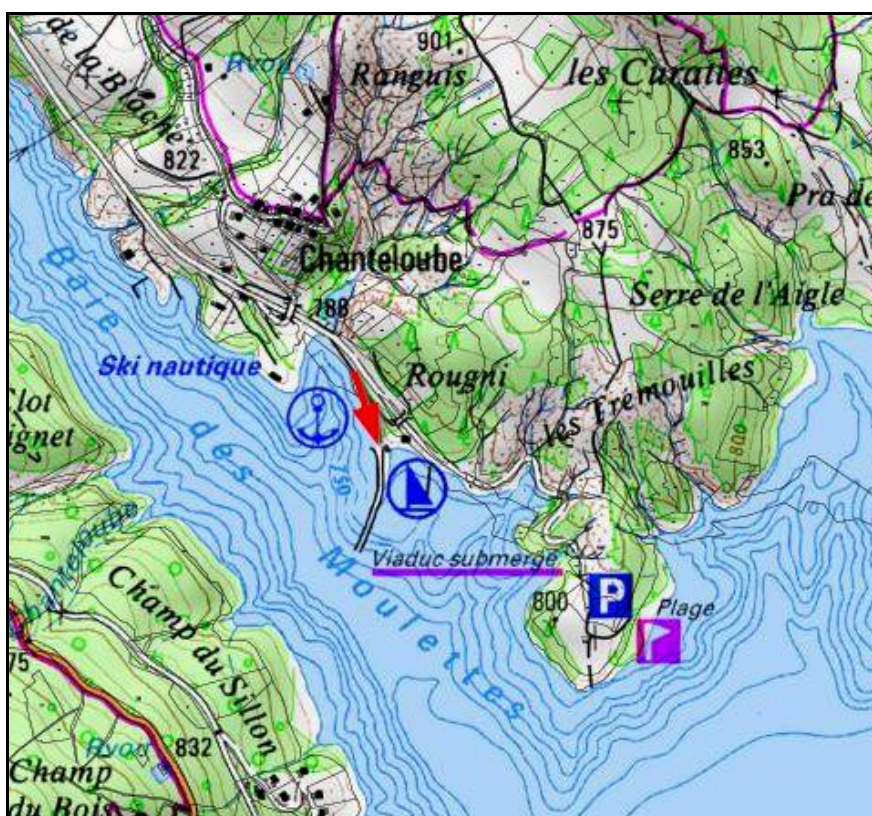
N° INVENTAIRE : 05040.04A NOM : Viaduc de Chanteloube

SECTION de LIGNE : 05040.04N

COMMUNES : Début Ouvrage :
Charges (05)

Fin Ouvrage :
Charges (05)

Eléments survolés Cours d'eau Moulettes



DONNEES TECHNIQUES :

Nature de l'ouvrage :	Viaduc Ferroviaire		
Longueur :	300 m	Hauteur réelle :	61 m
		Hauteur apparente :	variable
Nombre de voies :	1		
Usage actuel :	Abandonné, noyé		
Etat général accès :	Pédestre uniquement		
Etat général :	Bon		

COMMENTAIRES :

Ce viaduc en pierre, avec double courbe en S a été construit par l'ingénieur Paul Séjourné. C'était le premier ouvrage d'art d'une ligne mise en chantier en 1909 et qui devait atteindre Barcelonnette. Mais la première guerre mondiale et les changements économiques intervenus depuis ont provoqué l'arrêt des travaux en 1935. La ligne et le viaduc n'ont donc jamais été mis en service.

L'ouvrage, qui est en pente, se compose de deux avant-ponts d'extrémités comportant chacun 4 arches de 9 m d'ouverture, encadrant le viaduc proprement dit par deux piles-culées chargées de stabiliser l'ensemble.

Le corps principal est composé de 6 arches surhaussées et de forme légèrement ogivale, de 27 m d'ouverture.

Par la suite, la construction du barrage de Serre-Ponçon a entraîné une submersion partielle de l'ouvrage qui, selon les niveaux d'eau du lac, apparaît plus ou moins et peut être entièrement traversé lorsque le lac est très bas.

ICONOGRAPHIE :

VUE LATÉRALE GAUCHE



VUE LATÉRALE DROITE





VUE SUPERIEURE ET TABLIER



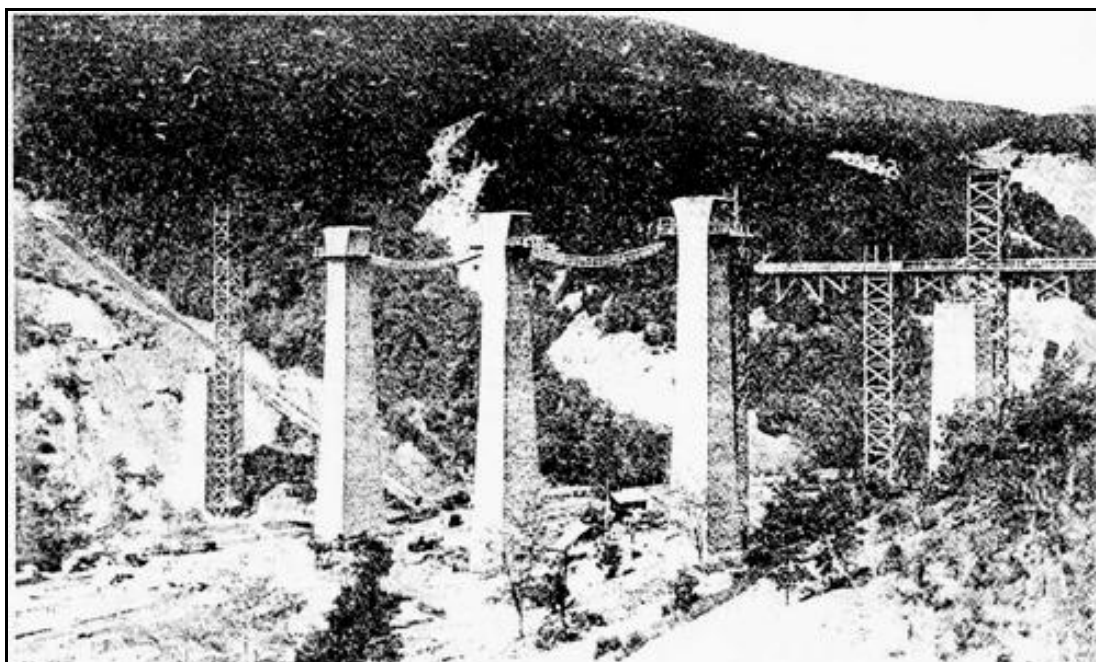
Ci-dessus et ci-dessous, la plateforme ferroviaire vue dans le sens de la ligne et à contresens
L'ouvrage est inachevé. C'est pourquoi les garde-fous n'ont jamais été montés



Ci-contre, le viaduc disparaît presque complètement lorsque les eaux du lac sont à leur niveau maximum
Cette photo montre en outre bien la pente de la voie



Au premier plan, le viaduc qui plonge dans le lac



*Le viaduc de Chanteloube en construction sur le vallon des Moulettes vers 1925. Cet ouvrage de 234 m enjambe le lit du torrent de ses quatorze arches, à 61 m de hauteur. On remarque sur la gauche le double plan incliné à traction funiculaire, destiné à l'approvisionnement du chantier en matériaux.
Collection Daniel ROUCHON*

Si cette fiche comporte des erreurs ou des oublis, merci de nous le signaler.

★ ★ ★